



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 24 novembre 2016
Convocation des conseillers :
le 24 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 2 décembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller
Excusés : Paul Weidig, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 2.3.48. Devis - le remplacement du terrain multifonctionnel de l'école Brill

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 65.000 € concernant le remplacement du terrain multifonctionnel de l'école Brill;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/621/221313/17022 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve par 10 voix oui et 8 voix non

le devis de 65.000 € concernant le remplacement du terrain multifonctionnel de l'école Brill.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 11.01.2017

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre